



---

**Commission économique pour l'Europe****Comité des transports intérieurs****Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses****113<sup>e</sup> session**

Genève, 15-19 mai 2023

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Adoption de l'ordre du jour****Ordre du jour provisoire de la 113<sup>e</sup> session\*.\*.\*.\***

Qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève, le 15 mai 2023 à 10 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Quatre-vingt-cinquième session du Comité des transports intérieurs.
3. État de l'Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) et questions connexes.
4. Travaux de la Réunion commune RID/ADR/ADN.
5. Propositions d'amendements aux annexes A et B de l'ADR :
  - a) Construction et agrément des véhicules ;
  - b) Propositions diverses.
6. Interprétation de l'ADR.
7. Économie circulaire, utilisation durable des ressources naturelles et objectifs de développement durable.
8. Programme de travail.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

---

\* Les notes explicatives seront distribuées sous la cote ECE/TRANS/WP.15/261/Add.1.

\*\* Les documents de la session seront disponibles en ligne à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/Transport/Dangerous-Goods/events/369948>. Cette session se déroulant sans support papier, il n'y aura pas d'exemplaires des documents dans la salle de réunion.

\*\*\* Seuls les représentant(e)s inscrit(e)s pourront participer à la session. Toute personne souhaitant assister à la session doit s'inscrire sur la plateforme INDICO à l'adresse suivante : <https://indico.un.org/event/1002140/>.

